

Anne-Cécile de Chalendar
28 route du Couderc
Ours
43000 LE PUY EN VELAY

Madame Dany Jouffroy
Commissaire enquêteur

Le Puy-en-Velay, le 24 novembre 2021

Objet : enquête publique Parc d'Ours

Madame,

Voici les observations dont je tiens à vous faire part concernant le projet du Parc d'Ours.

Habitante d'Ours et me promenant régulièrement aux alentours, j'ai pu observer la circulation des eaux dans les terrains et dans le village lors des épisodes pluvieux. Le terrain prévu pour ce lotissement est en réalité le réceptacle des eaux de ruissellement venant du plateau en amont. Le mur d'enceinte, réalisé en pierre sèche, n'est absolument pas hermétique : suite aux orages, le terrain est saturé d'eau, impraticable, et son talweg devient un ruisseau. La partie des eaux qui ne se déverse pas dans ce terrain circule sur la route (la fin de la route du Couderc) en direction du village. Lors de l'épisode cévenol de juin 2020, la route elle-même était devenue un véritable torrent sur toute sa largeur. Ce jour-là, plusieurs maisons du village (en dessous de la parcelle prévue pour ce lotissement et le long de la route du Couderc) ont subi des inondations.

Il apparaît donc qu'en l'état actuel des choses, une partie du village d'Ours est déjà exposée à d'importants problèmes d'inondations. Il me paraît très risqué de majorer ces difficultés existantes par les conséquences d'une imperméabilisation des sols (futures habitations et voies d'accès dans le lotissement) et du détournement d'une partie des eaux de pluie (les propriétaires des futures maisons devant limiter l'entrée des eaux dans le lotissement) qui viendra inmanquablement grossir le volume total d'eau se déversant dans le village par la route du Couderc et le chemin du Vallon. Ceci m'inquiète beaucoup, d'autant plus qu'avec le changement climatique, la fréquence des épisodes cévenols est amenée à s'accroître à l'avenir.

Je vous remercie de tenir compte de ces observations de terrain.

Anne-Cécile de Chalendar

